

FRAIS ADMINISTRATIFS

▶ Frais uniques d'admission <i>Couvrent les frais d'étude de dossier et d'examen au cours de la période officielle d'admission</i>	50 \$ (Non remboursables)
▶ Droits annuels d'inscription <i>À l'inscription de l'élève, puis une fois l'an à la période officielle de renouvellement de l'inscription</i>	200 \$ (Non remboursables)
▶ Frais uniques d'inscription au programme L'Apostrophe <i>Couvrent les frais d'étude et donnent accès aux services spécialisés de soutien à l'apprentissage</i>	200 \$ (Non remboursables)
▶ Frais de nature administrative <i>Traitement et impression de documents officiels</i>	25 \$ (Non remboursables)

FRAIS POUR LES SERVICES ÉDUCATIFS

Frais obligatoires de secondaire 1 à 5

▶ Droits annuels de scolarité <i>Couvrent les frais relatifs aux services d'enseignement de la formation générale au secondaire</i>	4 050 \$
▶ Frais accessoires à caractère éducatif <ul style="list-style-type: none"> • 320 \$ - Horaire bonifié de 60 heures d'enseignement par année scolaire • 235 \$ - Séjour de leadership en centre de villégiature (incluant le transport en autobus) • 65 \$ - Services d'assistance professionnelle 	620 \$ Payables en totalité au 1 ^{er} jour de classe
▶ Frais accessoires donnant accès aux services éducatifs <ul style="list-style-type: none"> • 55 \$ - Informatique d'enseignement, licences et logiciels • 35 \$ - Matériel de classe et de vie scolaire à usage personnel ou périssable • 15 \$ - Photocopies d'enseignement • 20 \$ - Cotisation élève à titre d'école membre de la FEEP • 10 \$ - Assurances scolaires • 25 \$ - Cotisation à l'Association des parents du Collège Citoyen 	160 \$ Payables en totalité au 1 ^{er} jour de classe (Non remboursables)

Secondaire 1 seulement ou à l'admission du nouvel élève de tout niveau

▶ Frais uniques pour l'accueil du nouvel élève <ul style="list-style-type: none"> • 30 \$ - Frais techniques d'activation et de paramétrage de l'iPad • 15 \$ - Frais de cadenas 	45 \$ (Non remboursables)
---	-------------------------------------

Frais facturés à la rentrée scolaire selon les options choisies

▶ Frais de matériel d'arts plastiques <i>Facturés à l'élève de tout niveau inscrit au cours d'arts plastiques</i>	45 \$ (Non remboursables)
▶ Frais de matériel de laboratoire <i>Facturés à l'élève de 4^e ou 5^e secondaire inscrit aux cours optionnels de sciences</i>	35 \$ (Non remboursables)
▶ Frais relatifs aux activités des élèves finissants <i>Facturés à l'élève de 5^e secondaire (inclut l'album souvenir et la cérémonie de collation des grades)</i>	70 \$ (Non remboursables)

FRAIS ANNUELS POUR LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

▶ Frais de transport scolaire <i>Dépôt de 375 \$ exigé à l'inscription (remboursable en cas d'annulation avant le 1^{er} juin)</i>	1 425 \$
▶ Frais de services spécialisés en classe satellite <i>Facturés à l'élève inscrit au programme L'Apostrophe</i>	1 560 \$